



Notes sur la première conférence de quartier

mardi 11 octobre 2016, à 20 h 15
centre socioculturel de Prélaz-Valency

Une assemblée très nombreuse (environ 130 personnes) a suivi cette première conférence. Laurent **Bonnard** a modéré la soirée.

Au niveau de la ville de Lausanne étaient présent-e-s : David Payot, conseiller municipal, Estelle Papaux, secrétaire générale EIQ, MM. Dutheil et Schumacher (Routes et mobilité), M. Lenoir (Service de propreté urbaine), MM. Granger, Schwery et Gaudin de la Police, Ximena Kaiser (Unité développement durable), Sandra et Jean pour les travailleurs sociaux hors murs, Vincent Léchaire, responsable des correspondants de nuit, Mme De Pietro (conseils d'établissement), ainsi que Manon Roland et Geneviève Ziegler pour le contrat de quartier.

Les associations suivantes étaient représentées : l'Association du quartier de Prélaz-Valency, le directeur de la FASL, Pierre-Alain Verheyen, l'association Cité Jardin, la société de développement du sud ouest, la paroisse protestante, l'association pour les locaux de St-Marc, la mosquée et l'UVAM, l'établissement scolaire de Prélaz, le CVE des Jardins de Prélaz, la Fondation Clémence, la FLCL et son gérant, des habitantes du quartier de Montelly et des Boveresses (pour les contrats de quartier précédents), ainsi que de très nombreux habitants du quartier. Un groupe de jeunes était également présent afin de participer au débat, ce qui a été particulièrement apprécié.

Enfin, c'est les animateurs du centre socioculturel qui nous ont accueillis dans leurs locaux. Tout trois étaient présents.

Dans un premier temps, David Payot, conseiller municipal à la direction enfance, jeunesse et quartiers, a ouvert la soirée par des salutations municipales et donné le coup d'envoi de ce troisième contrat de quartier, saluant le public nombreux présent.

Ensuite, Geneviève Ziegler a donné des informations sur les objectifs, les étapes et le déroulement d'un contrat de quartier. La participation des habitant-e-s sera requise sur une période de trois ans, en particulier à travers la commission de quartier qui sera désignée ce soir.

Josianne Maury, présidente de l'association *Droit de Cité* a poursuivi en proposant une synthèse de la balade safari, réalisée le 22 septembre dernier, et des pistes de réflexions sur les potentialités du

quartier, à partir des remarques faites par les habitant-e-s (voir le document qui figure sous balade safari).

Par la suite, sous le titre *une vision pour mon quartier*, un travail par groupe a été mis en place, afin de recueillir avis et propositions d'amélioration sur la mobilité, les espaces verts ou les équipements de proximité et services. Un quatrième groupe servait de « bureau des plaintes » afin d'enregistrer les plaintes individuelles et les aspects négatifs. Ces plaintes ont été notées avec soin, de même que les idées des groupes de travail. Un groupe d'habitants des Jardins de Prélaz étaient présents pour transmettre leurs plaintes, exprimées également dans un courrier, à propos de la difficile cohabitation avec un groupe de jeunes bruyants, soupçonné d'incivilités dans ces immeubles. Donnant un écho à ces plaintes, la parole a été donnée à Jean-Marc Granger, responsable de la brigade des mineurs à la Police municipale. Une intervention modérée, montrant qu'il connaissait bien les questions soulevées, ainsi que la plupart des jeunes, mais que ce groupe posait des problèmes spécifiques et difficiles à résoudre depuis plusieurs mois. Il s'est réjoui que le contrat de quartier fournisse un meilleur terreau pour dialoguer avec les protagonistes.

Enfin, la commission de quartier a été désignée. Une fois connues ses tâches, ce n'est pas moins de 21 personnes qui se sont annoncées, ce qui constitue un record ! Compris dans ces 21 personnes, deux jeunes du quartier se sont joints à l'enthousiasme pour signer le contrat et recevoir une petite plante. Promesse est faite à tous les participants qu'ils recevront des nouvelles, dès la commission formée et les groupes de travail lancés.

Le traditionnel apéro a permis de finir la soirée de façon conviviale.

SGEJQ /janvier 2017